



4^{ème} Conférence Annuelle

Marché Carbone 2011

*Décrypter et anticiper dès à présent l'application de la phase III
du Système Européen des Echanges de 2013*

Le 29 septembre 2011, Hôtel Napoléon, Paris

Marché Carbone 2011

Le 29 septembre 2011, Hôtel Napoléon, Paris

Pourquoi participer ?

Madame, Monsieur,

Enfin un cadre réglementaire se met en place pour la Finance Carbone ! Alors que le sommet de Copenhague n'a pas débouché sur des engagements internationaux chiffrés en termes de réduction d'émissions de CO₂, l'Europe se mobilise néanmoins fortement pour poursuivre la régulation et l'encadrement d'un marché d'échange du carbone.

Dès janvier 2013, la phase III du Système Européen d'échange de quotas - EU ETS⁶ - sera effective. La France n'est pas en reste puisqu'elle contribue à la consolidation de ce marché réglementé surtout avec l'application des mesures du Rapport Prada.

Face à la complexité des textes encadrant le Marché Carbone, il est nécessaire que les industriels anticipent le calendrier et que les intermédiaires de marché préparent des scénarios et des offres adéquates.

De la définition des besoins de quotas à l'organisation en interne, quels dispositifs intégrer ? Comment couvrir les besoins de quotas, quels véhicules financiers favoriser, comment générer du cash et profiter des arbitrages sur les quotas EUA³/ CER² ?

Pour échanger avec les autorités référentes et partager l'expérience des industriels, acteurs financiers et intermédiaires de marché, Dii vous convie à la 4^{ème} Conférence Annuelle :

Marché Carbone 2011

Le 29 septembre 2011, à Paris

Participez à cette journée exceptionnelle pour intégrer dès à présent le contenu et le calendrier de la phase III et :

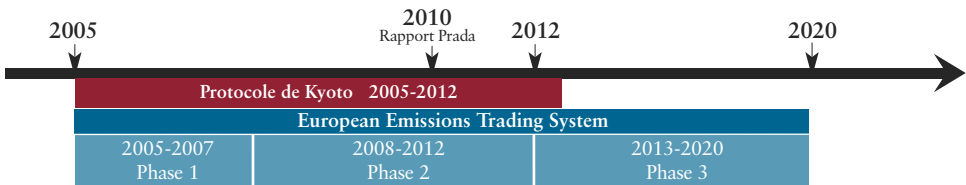
- ✓ Décrypter la régulation, le fonctionnement et l'encadrement des acteurs de la finance carbone en Europe et en France
- ✓ Faire le point sur les scénarios et les montages financiers porteurs sur le marché carbone face au désengagement de l'Europe sur les MDP⁴

En me réjouissant de vous accueillir lors de cette prochaine journée, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Isabelle Pourprix
Senior Manager

Panorama des réglementations encadrant la finance carbone



Jeudi 29 septembre 2011

4^{ème} Conférence Annuelle Marché Carbone 2011

8h30 : Accueil des participants

Président de Séance :

**Didier Vasner, Environment Manager
ALCAN ENGINEERED PRODUCTS**

Quels réglementations et encadrement des acteurs des marchés du CO₂ en 2012 ?

Un an après la mise en œuvre opérationnelle en France du rapport Prada, quelles perspectives pour l'Europe ?

**Michel Prada
Ancien président de l'AMF
AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS**

Etat des lieux, contenu, calendrier de la phase III du Système Européen des Echanges sur la mise aux enchères des quotas carbone entre 2013-2020

Revue des incertitudes à régler : volumes, passation de marché conjointe entre Etats membres et Commission Européenne, rôle de la Banque Européenne d'Investissement

**Diane Simiu, Chef du Bureau des Marchés Carbone
MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU
DEVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS
ET DU LOGEMENT**

Le rôle et les responsabilités de l'AMF et de la CRE¹ dans le nouveau marché réglementé

Les leviers et limites des outils de surveillance mis en place

**Christine Le Bihan-Graf, Directeur Général
COMMISSION DE REGULATION DE L'ENERGIE**

10h50 : Pause café

Les difficultés d'interprétation et de préparation des industriels face à la complexité des nouveaux textes encadrant la Finance Carbone 2012-2020

**Didier Vasner
ALCAN ENGINEERED PRODUCTS
& Bruno Maraval, Direction Centrale HSE –
Environnement & Energie
SANOFI AVENTIS**

Quelles leçons tirer des précédentes fraudes constatées sur le marché carbone ?

**Jean Baptiste Carpentier, Directeur
TRACFIN**

13h00 : Déjeuner

Plateforme unique d'enchères versus système national : les résultats de l'appel à candidature de janvier 2011

**François-Xavier Saint-Macary, Président-Directeur
Général
BLUENEXT**

Revue des moyens nécessaires pour former et informer les opérationnels aux nouvelles règles de la Finance Carbone en 2012

Quelles incidences sur les contrats commerciaux ?

**Jean Pierre Laporte, Responsable Gaz à Effet de
Serre
GDF SUEZ ENERGIE SERVICES**

15h50 : Pause café

Les clés pour préparer vos offres et services gagnants sur le marché carbone post-2012

L'art d'optimiser ses portefeuilles : les zones géographiques porteuses, les technologies pérennes, les arbitrages CER²/EUA³ à favoriser

**Guido Schmidt-Traub, Directeur Général
CDC CLIMAT ASSET MANAGEMENT**

Est-il encore possible de tirer parti des mécanismes de crédit MDP⁴ et MOC⁵ dans le marché européen post-Kyoto ?

Ce que les investisseurs redoutent face à l'absence de visibilité technique et au désengagement de l'Europe

**Philippe Germa, Directeur Général
NATIXIS ENVIRONNEMENT ET
INFRASTRUCTURES**

17h45 : Fin de la conférence

1 - CRE : Commission de Régulation de l'Energie

2 - CER : Certified Emission Reduction

3 - EUA : European Union Allowance

4 - MDP : Mécanisme de Développement Propre

5 - MOC : Mise en Œuvre Conjointe

6 - EU ETS : European Union Emissions Trading System – Marché du Carbone Européen

Bulletin d'inscription

FFC1109

4^{ème} Conférence Annuelle Marché Carbone 2011
Le 29 septembre 2011
Hôtel Napoléon, 40 Avenue de Friedland, 75008 Paris

A retourner par fax au +33 (0)1 40 06 95 26 ou par courrier avec votre règlement à :
Dii - 164 boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tél : +33 (0)1 43 12 85 55
Site : www.development-institute.com

Le numéro de déclaration d'existence de Dii est le : 117 520 371 75
Les programmes de formations Dii sont éligibles au **Droit Individuel à la Formation (DIF)**.

Inscrivez-vous à plusieurs, en photocopiant ce bulletin d'inscription

A. Coordonnées du participant :

Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____
Tél : _____ Fax : _____
E-mail : _____

B. Dossier d'inscription suivi par :

Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____
Tél : _____ Fax : _____
E-mail : _____

C. Informations sur la société :

Société : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
N° TVA intracommunautaire (obligatoire) : _____
Adresse de facturation (si différente) : _____

D. Tarifs : cochez ci-dessous les cases de votre choix

- Oui, j'accepte les CGV et m'inscris à la :
- 4^{ème} Conférence Annuelle Marché Carbone 2011 du 29 septembre 2011 (FFC1109)
- Formation Nouvelles Réglementations « Carbone » du 20 octobre 2011 (JCX1110)
- Je joins mon règlement d'un montant de : _____ €TTC

Règlement et CGV

Règlement

Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation :

- par chèque à l'ordre de Development Institute International en portant la mention FFC1109 au dos du chèque et le nom du participant
- par virement à notre banque : BNP, compte N°30004 0076000010009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention FFC1109 et le nom du participant
- par virement international SWIFT à notre banque : BNP AFRPPPC, IBAN : FR7630004 0076000010009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention FFC1109 et le nom du participant

Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée, vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la documentation, les pauses et les déjeuners. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent.

CGV : Conditions d'annulation et de remplacement

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit.

- Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année.
- Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 305 € HT.
- Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

Protection des données

Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous avez un droit d'accès aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être cédées à des sociétés extérieures.

| TARIFS * | Conférence 1 jour | Formation | Conférence + Formation |
|---|--|--|--|
| 300 € HT de réduction pour tout règlement avant le 30/06/11 | <input type="checkbox"/> 895 € HT/ 1070,42 € TTC | <input type="checkbox"/> 1095 € HT/ 1309,62 € TTC | <input type="checkbox"/> 1 490 € HT/ 1782,04 € TTC au lieu de 2290 € HT |
| 200 € HT de réduction pour tout règlement avant le 16/09/11 | <input type="checkbox"/> 995 € HT/ 1190,02 € TTC | | |
| Plein Tarif pour tout règlement après le 16/09/11 | <input type="checkbox"/> 1195 € HT/ 1429,22 € TTC | | |

Date : / /

Signature & cachet
de l'entreprise :

*tarifs tenant compte de la réduction

Programme de la formation du 20 octobre 2011, à Paris

8h30 : accueil des participants

9h00 : début de la formation

Journée animée par un associé d'un cabinet d'avocat, accompagné par un manager d'un cabinet de conseil avec le retour d'expérience d'un responsable de gestion d'un fonds européen carbone.

Panorama des réglementations françaises, européennes et internationales en matière de crédits carbone

Rappel du calendrier et des grandes échéances

Zoom sur le « rapport Prada » et la régulation des marchés du CO₂ : vers quel modèle s'achemine-t-on ?

Maîtriser les obligations de la Directive ETS²

Transposition (2005-2012) et révision (2013-2020)
Performance énergétique, empreinte Carbone, Revenus

Comprendre les marchés, les acteurs et leur fonctionnement

Revue des mécanismes de projet & compensation volontaire

MOC³, MDP⁴, compensation volontaire : quel montage, à quelle fin ?

17h30 : fin de la formation

**Cette formation dans vos locaux ?
C'est possible à partir de 5 personnes.
En savoir plus : +33 (0)1 43 12 85 50
intra@development-institute.com**

Les formations Dii sont éligibles au Droit Individuel à la Formation - DIF

Bulletin d'inscription

A renvoyer par fax au : + 33 (0)1 40 06 95 26
ou par courrier accompagné de votre règlement à
Dii 164 bd Haussmann 75008 Paris

**J'accepte les CGV et je m'inscris à la formation
« Nouvelles Réglementations Carbone »**

Session du 20/10/2011 (JCX1110)

Société :
N° TVA Intracommunautaire (obligatoire) :

Adresse :
.....CP :

Ville :

Pays :

Adresse de Facturation (si différente) :

Dossier suivi par :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tel. :Fax :

e-mail :

@

Participant :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tel. :Fax :

e-mail :

@

Tarifs : merci de cocher la case correspondante

895 € HT/ 1070,42 € TTC en réglant avant le 15/07/11

995 € HT/ 1190,02 € TTC en réglant avant le 07/10/11

1095 € HT/ 1309,62 € TTC en réglant après le 07/10/11

Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, la documentation, le déjeuner et les pauses

Cachet et signature :

Rappel du règlement : les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant la formation, seuls les frais de dossier (505 Euros HT) seront retenus, pour toute annulation moins de 15 jours avant la formation, les frais de participation seront dus en totalité. CGV disponibles sur simple demande par téléphone au +33(0)1 43 12 85 55 ou directement sur www.development-institute.com

Session du 20 octobre 2011

Code JCX1110

Public concerné

ENTREPRISES TOUS SECTEURS

- Directeurs Juridiques
- Directeurs Développement Durable
- Ingénieurs/Chargés d'Affaires
- Directeurs QSE
- Directeurs Techniques
- Directeurs Financiers
- Juristes Energies/ Environnement
- Coordinateurs CO₂

Animateur

Un avocat associé du département droit public de l'environnement dans un cabinet reconnu

Un manager en charge du pôle d'expertise « Risque Environnement » d'un cabinet de conseil

Retour d'expérience

Un responsable de la gestion d'un fonds européen carbone d'une société de gestion spécialisée

Pourquoi cette formation ?

Le marché européen du CO₂ s'est considérablement développé.

Alors que le système communautaire de réduction des émissions de GES¹ entrera, en 2013, dans sa troisième phase avec la révision de la directive ETS², le « **rapport Prada** » sur la **régulation des marchés du CO₂** a mis en lumière l'absence de qualification juridique homogène des quotas de CO₂.

Vous souhaitez, comprendre les marchés, les acteurs et leur fonctionnement, et faire le point sur l'**ensemble des réglementations « Carbone »** et leurs interactions : protocole de Kyoto, paquet énergie-climat, lois Grenelle I et II...?

Dii organise une formation qui vous permettra de décrypter les textes fondamentaux, d'anticiper le post-2012 et de faire le point sur la qualification juridique et fiscale des crédits carbone.

Objectifs pédagogiques :

- Panorama des réglementations françaises, européennes et internationale
- Maîtriser les réformes en cours et les perspectives du marché du carbone
- Intégrer les différents mécanismes de projet MOC³ & MDP⁴
- Comprendre les nouveaux instruments financiers et réussir vos montages

1 - GES : Gaz à Effet de Serre

2 - ETS : Emissions Trading Scheme

3 - MOC : Mise en Œuvre Conjointe

4 - MDP : Mécanismes de Développement Propre

Pour toute inscription à la **conférence** « Marché Carbone 2011 » du 29/09/11 et à la **formation** « Nouvelles Réglementations Carbone » du 20/10/11 vous bénéficiez d'un **tarif préférentiel !**

Pour vous inscrire, reportez-vous au bulletin d'inscription de la conférence ou contactez-nous au + 33 (0)1 43 12 85 55

Le Panel des Orateurs

| | | |
|---|---|---|
| Jean Baptiste Carpentier | Directeur | TRACFIN |
| Philippe Germa | Directeur Général | NATIXIS ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES |
| Jean Pierre Laporte | Responsable Gaz à Effet de Serre | GDF SUEZ ENERGIE SERVICES |
| Christine Le Bihan-Graf | Directeur Général | COMMISSION DE REGULATION DE L'ENERGIE |
| Bruno Maraval | Direction Centrale HSE – Environnement & Energie | SANOFI – AVENTIS |
| Michel Prada | Ancien Président | AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS |
| François-Xavier Saint-Macary | Président-Directeur Général | BLUENEXT |
| Diane Simiu | Chef du Bureau des Marchés Carbone | MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT |
| Guido Schmidt-Traub | Directeur Général | CDC CLIMAT ASSET MANAGEMENT |
| Didier Vasner | Environment Manager | ALCAN ENGINEERED PRODUCTS |

Qui participe ?

Entreprises tous secteurs - Banques - Etablissements Financiers - Sociétés de Gestion
Bourses Carbone - Collectivités - Cabinets d'Audit et de Conseil - SSII - Cabinets d'Avocats

- Directeurs Généraux
- Directeurs Environnement
- Directeurs Développement Durable
- Directeurs Financiers
- Directeurs Financements de Projets
- Directeurs Financement Structurés
- Directeurs Juridiques
- Analystes Carbone / ISR
- Directeurs Changement Climatique
- Directeurs Energies
- Directeurs Achats d'Energies
- Directeurs Achats
- Directeurs Technique et Scientifique
- Responsables Matières Premières
- Directeurs Relations Publiques et Institutionnelles
- Directeurs Communication Financière

Vous souhaitez devenir partenaire ?

Contactez Julia Damon au : +33 (0) 1 43 12 84 22
ou par e-mail : julia.damon@development-institute.com

En un clin d'œil

4^{ème} Conférence Annuelle Marché Carbone 2011

Date : le 29 septembre 2011
Lieu : Hôtel Napoléon
40, Avenue de Friedland
75008 Paris
Métro : Charles de Gaulle-Etoile
Parking : Friedland

RÈGLEMENT

Attention votre règlement doit impérativement nous parvenir avant la conférence

Adressez-nous le coupon d'inscription ci-joint, dûment rempli et signé, par fax au +33 (0)1 40 06 95 26 ou par courrier à Development Institute International, 164, boulevard Haussmann, 75008 Paris, accompagné de votre règlement (+TVA 19,60%) :

- par chèque à l'ordre de Development Institute International en portant la mention FFC1109 au dos du chèque et le nom du participant
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS, compte N°330004 00760 000 10009271 / 92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention FFC1109 et le nom du participant
- par virement international SWIFT à notre banque : BNP AFRPPICE, IBAN : FR7630004 00760 000 10009271 / 92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention FFC1109 et le nom du participant

Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée, vous sera adressée

Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la documentation, les pauses et les déjeuners. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REMPLACEMENT

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit

- Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année
- Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 305 € H.T.
- Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit

Protection des données

Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous avez un droit d'accès aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être cédées à des sociétés extérieures.

Vos coordonnées ont changé ?

Signalez-nous toute modification par fax au +33 (0)1 40 06 95 26

Devenez partenaire de notre 4^{ème} Conférence Annuelle Marché Carbone 2011
Nous vous offrons l'opportunité de présenter vos produits, votre analyse ou votre expertise sous forme de stands, de salons privés ou d'interventions classiques.
Pour connaître l'ensemble de nos « packages », contactez notre Service Sponsoring et Partenariats au +33 (0)1 43 12 84 22.

5 manières faciles pour vous inscrire

1/ Par Courrier

Envoyez le bulletin dûment rempli accompagné de votre paiement à :
Dii - 164 Bd Haussmann 75008 Paris France

2/ Par Fax

Complétez le bulletin ci-dessous et faxez-le au : + 33 (0)1 40 06 95 26

4/ Par e-mail

info@development-institute.com

5/ Visitez notre site Internet

www.development-institute.com

NB : Les frais d'inscription doivent être réglés en intégralité avant l'événement

FFC1109

3/ Par Téléphone

Appelez au + 33 (0)1 43 12 85 55 et envoyez ce bulletin pour confirmer votre inscription

